



## Centres de décision extérieurs : un équilibre entre autonomie et ouverture

**E**n Limousin, la part de l'emploi de la sphère marchande dépendante de centres de décision extérieurs à la région est légèrement inférieure à la moyenne de province. La prépondérance des unités de petite taille constituant le système productif régional conditionne ce constat. La dépendance vis à vis de l'étranger demeure faible et émane surtout de pays européens. L'implantation sectorielle des groupes extérieurs à la région concerne principalement les activités industrielles, financières et d'assurance. Les emplois dépendants sont plus qualifiés ce qui détermine des salaires plus élevés. Par ailleurs, la région compte quelques entreprises qui rayonnent bien au-delà de ses frontières.

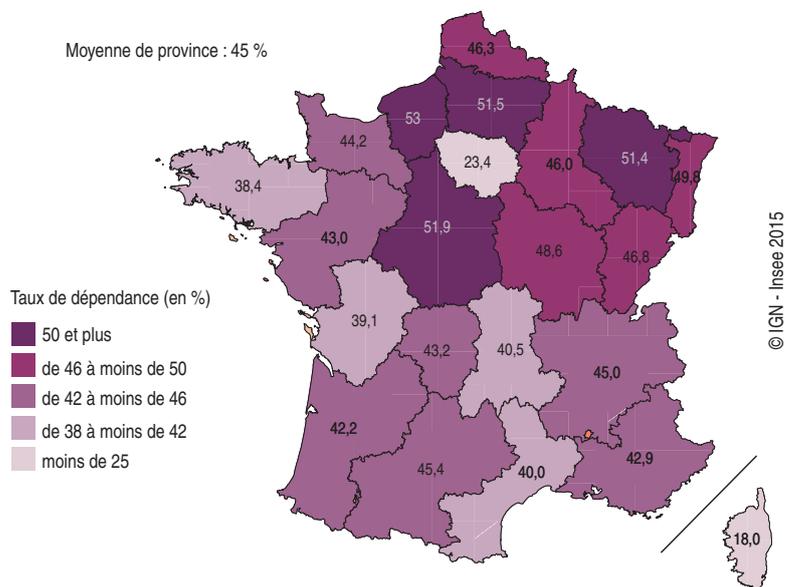
Nathalie Garçon, Pascal Prévot, Insee

Blédina, Valéo, International Paper, Derichbourg... Depuis l'installation de Haviland à Limoges, première implantation américaine en France en 1842, le Limousin accueille sur son sol de nombreux établissements dépendants de centres de décision extérieurs à la région. Les déterminants du choix de l'installation d'entreprises ou de groupes sont multiples. Parmi les plus fréquents, la présence de matières premières et d'infrastructures de qualité, le niveau de formation, le niveau des salaires, ou encore la présence de nombreux services aux entreprises sont autant d'incitations à investir. Ainsi, par le passé, en Limousin, les ressources naturelles, telles que le kaolin ou la forêt, ont-elles présidé à l'installation de Haviland, Legrand ou encore International Paper.

Attirer des investisseurs extérieurs est un enjeu essentiel pour l'emploi en termes de créations d'entreprises ou de

### 1 Une dépendance moins marquée dans le sud et l'ouest

Part des emplois régionaux contrôlés par un centre de décision extérieur



Sources : Insee, Esane - Clap - Lifi 2011

## 2 Près de 57 000 salariés dépendent d'un centre de décision localisé en dehors du Limousin

Répartition des salariés du secteur marchand non agricole selon la localisation de leur lieu de travail et leur centre de décision

		Salariés travaillant	
		en Limousin	en France métropolitaine mais en dehors du Limousin
Liés à un centre de décision situé	en Limousin	74 600 salariés dans : - une entreprise "mono-établissement" - une autre entreprise ou groupe dont le siège ou la tête de groupe est dans la région	12 500 salariés dans : des établissements rattachés à une entreprise limousine
	en dehors du Limousin	56 700 salariés dont : - 45 600 dans une entreprise française ou un groupe français non régionaux - 11 100 dans une entreprise dont le centre de décision est à l'étranger	

⇓

**Ensemble des salariés du secteur marchand non agricole travaillant en Limousin**

Sources : Insee, Esane - Clap - Lifi 2011

développement d'unités existantes. Toutefois elle peut aussi être un facteur de fragilité, compte tenu de l'éloignement des centres de décision à la recherche de marges ou ayant une stratégie globale entraînant des délocalisations.

A l'inverse, un ancrage local implique une plus grande prise en compte du territoire dans l'impact des décisions. Cependant il peut être le signe d'une difficulté à s'ouvrir sur des marchés d'exportation et à mobiliser des capitaux susceptibles de favoriser la recherche et l'innovation.

En 2011, le tissu productif régional marchand hors agriculture se compose de 15 900 établissements qui emploient 131 000 salariés. Dans cet ensemble, 3 030 établissements dit « dépendants » rattachés à un centre de décision extérieur à la région,

qu'il soit national ou international, emploient 56 730 salariés (figure 2). Les établissements de la région dont le centre de décision est situé en Limousin sont dits « autonomes » et parmi ceux-ci, certains contrôlent des établissements situés hors du Limousin.

### Plus de quatre salariés sur dix dépendent de centres de décision extérieurs

En Limousin, 43 % des salariés travaillent dans un établissement relevant d'un centre de décision extérieur à la région. Cette proportion légèrement en deçà de la moyenne de province situe le Limousin dans une position médiane, comparable à celle d'autres régions du sud telles l'Aquitaine et PACA.

Les régions du nord-est limitrophes de l'Europe du Nord affichent les taux de dépendance les plus élevés. L'Île-de-France, du fait de la concentration des sièges sociaux, a un faible degré de dépendance (figure 1). La répartition spatiale des 3 000 établissements dépendants en Limousin est conforme à celle de l'ensemble des établissements. Ils sont localisés principalement à Limoges (30 %) et à Brive où ils sont légèrement surreprésentés (14 %).

Au niveau départemental, la Corrèze et la Haute-Vienne font jeu égal en matière de dépendance (45 %) alors que la Creuse, avec une structure d'activités plus présente (construction, services...) a un taux inférieur (40 %). Cependant elle apparaît plus dépendante de centres de décision externes situés dans les deux autres départements.

Huit salariés limousins sur dix dépendants de centres de décision extérieurs travaillent pour une entreprise française. L'Île-de-France (Paris et Hauts-de-Seine) en contrôle la majorité (71 %) et dans une bien moindre mesure Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées pour l'essentiel.

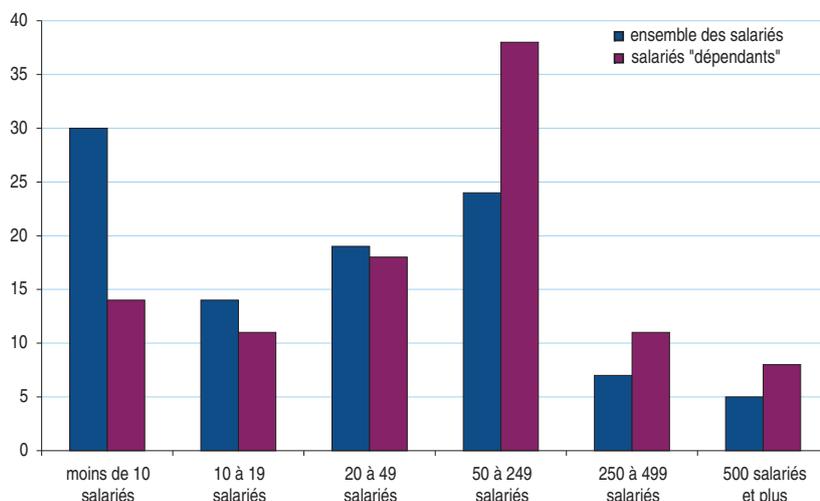
### Une dépendance étrangère d'abord européenne

Seuls 20 % des salariés dépendants de centres de décision extérieurs travaillent dans un établissement dont le siège est situé à l'étranger (14 % en Europe et 6 % hors Europe). C'est peu comparé aux régions du nord et de l'est situés à proximité des pays limitrophes (45 % pour l'Alsace). Le Limousin est comparable à des régions comme le Languedoc-Roussillon ou l'Auvergne. Seules la Bretagne et la Corse ont des taux inférieurs.

Près d'un emploi sur deux se situe dans le secteur de l'industrie, avec plus de 60

## 3 La dépendance concerne plus souvent les établissements de plus de 50 salariés

Part des effectifs salariés limousins selon la taille des établissements dans lesquels ils travaillent en 2011, en %



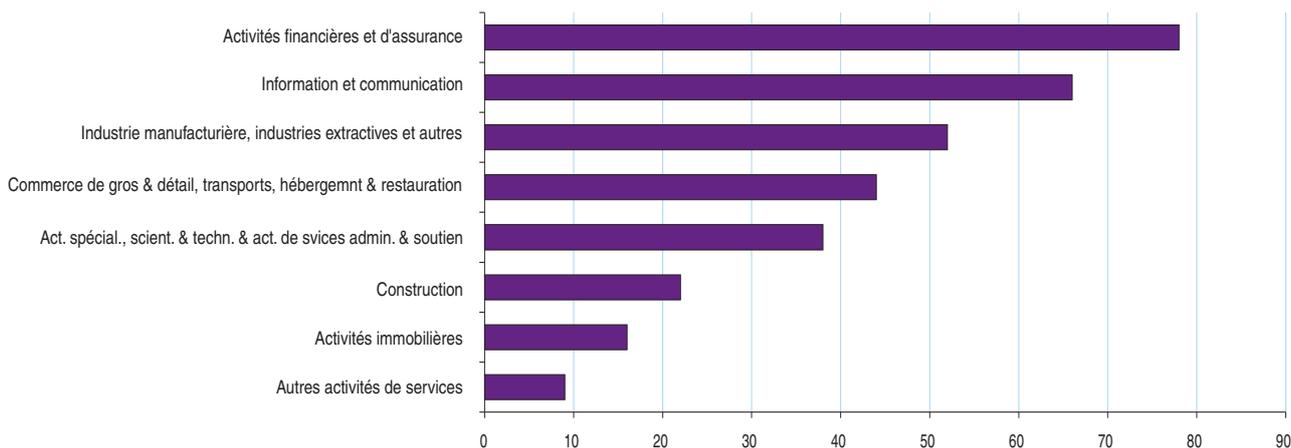
Lecture : sur 100 salariés dépendants d'un centre de décision extérieur au Limousin, 38 travaillent dans un établissement de 50 à 249 salariés.

Champ : effectifs salariés (hors administration, hors intérim et hors agriculture) des établissements du système productif marchand non agricole.

Sources : Insee, Esane - Clap - Lifi 2011

#### 4 Des taux de dépendance plus élevés dans la finance, la communication et l'industrie

Taux de dépendance selon les secteurs en Limousin, en %



Lecture : sur 100 salariés travaillant dans les activités financières et d'assurance, 78 dépendent d'un centre de décision situé en dehors de la région.  
 Champ : effectifs salariés (hors administration, hors intérim et hors agriculture) des établissements du système productif marchand non agricole.

Sources : Insee, Esane - Clap - Lifi 2011

établissements dont quelques uns dépendent de grands groupes tels Borg Warner à Tulle ou International Paper à Sailly-sur-Vienne. Vient ensuite le secteur du commerce qui représente un quart des salariés, les services en regroupant 17 %. Cette dépendance est d'abord européenne : les têtes de groupes se retrouvent principalement en Allemagne, au Royaume-Uni ainsi qu'en Belgique. Hors Europe, les USA prédominent, et devancent largement la Chine et le Japon dont la présence est marginale.

Au niveau des zones d'emploi, celles d'Ussel et de Tulle apparaissent plus dépendantes vis-à-vis de l'étranger, avec respectivement 17 % et 11 % des emplois (du

secteur marchand) concernés contre à peine plus de 8 % en moyenne dans la région. Ces emplois sont concentrés dans quelques grands établissements, ce qui peut être un facteur de fragilité supplémentaire mais aussi une reconnaissance des savoir-faire locaux.

#### Des établissements dépendants de plus grande taille

Les établissements dépendants sont de plus grande taille : plus de la moitié (57 %) des salariés qu'ils regroupent travaillent dans une structure de plus de 50 salariés. Cette proportion ne dépasse pas 35 % pour l'ensemble des établissements limousins. En

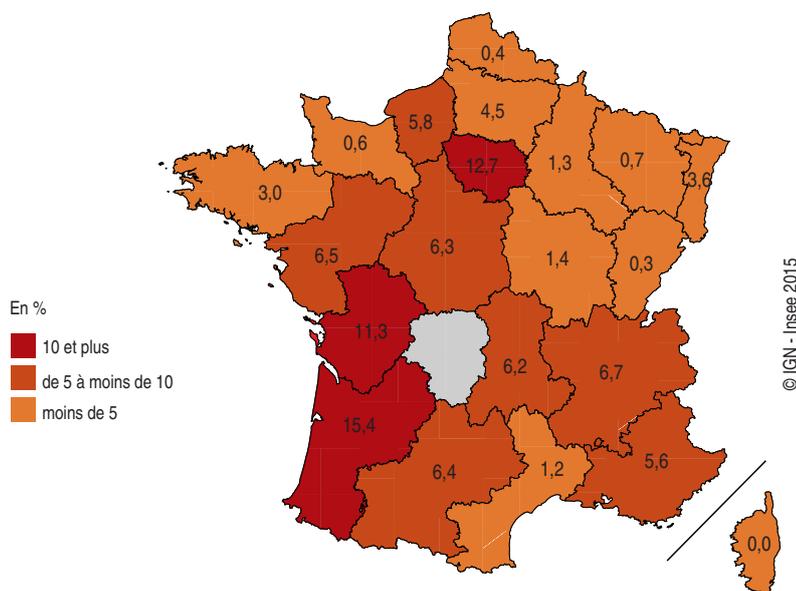
effet, le tissu productif régional se caractérise par une prédominance d'établissements de petite taille. En Limousin, on ne dénombre que 36 établissements de plus de 250 salariés (figure 3).

Le taux de dépendance en Limousin est légèrement moindre qu'en moyenne de province (près de 2 points). Cet écart, modeste au demeurant, n'est pas dû à des différences significatives dans les portefeuilles des activités économiques.

La petite taille des établissements conditionne un degré de dépendance moindre et explique l'essentiel de l'écart vis à vis de la province. Si les établissements régionaux avaient la même taille qu'en moyenne de province, le taux de dépendance potentiel y serait du même ordre.

#### 5 Les emplois contrôlés par le Limousin localisés au sud-ouest et en Île-de-France

Répartition régionale des salariés contrôlés par un centre de décision situé en Limousin



Lecture : parmi les 12 500 salariés travaillant, en France, hors Limousin, dans une entreprise dont le centre de décision est en Limousin, 15,4 % travaillent en Aquitaine.

Sources : Insee, Esane - Clap - Lifi 2011

#### Des degrés de dépendance variable selon les activités

Les taux de dépendance les plus élevés se rencontrent dans les activités financières et d'assurance (78 salariés du secteur sur 100 travaillent pour un centre de décision situé en dehors du Limousin). Vient ensuite le secteur de l'information et de la communication (66 %). Dans les industries manufacturières et extractives, un salarié sur deux est employé par une entreprise extérieure à la région (figure 4). Cette situation tient en partie à la structure et à l'histoire du système productif régional, longtemps marqué par la prédominance des activités manufacturières qui sont les premières à avoir attiré des investisseurs extérieurs. A l'inverse la dépendance vis à vis de l'extérieur est moindre dans des activités présentes telles que la construction ou les services à la personne qui reposent surtout sur de petites unités.

## Des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés

Dans toutes les régions, les établissements dépendants d'un centre de décision extérieur se différencient par une proportion de cadres plus importante que dans l'ensemble des établissements. Le salaire moyen par équivalent-temps-plein (ETP) est plus élevé dans les établissements dépendants : il est fortement lié à la proportion de cadres. Ainsi, proportion plus élevée de cadres, moins élevée de femmes et taille supérieure à l'ensemble des établissements sont trois éléments qui se conjuguent et déterminent un niveau de salaire supérieur dans les établissements sous contrôle externe à la région.

En Limousin ces caractéristiques se vérifient dans une certaine mesure. La proportion de cadres (10,4 %) parmi les emplois dépendants dépasse de deux points celle de l'ensemble des établissements. Il en va de même pour les professions intermédiaires : un emploi sur cinq contre moins d'un sur six. Par contre, le poids des ouvriers dans les établissements dépendants ou non est du même ordre, près d'un emploi sur deux. Ce niveau de qualification un peu plus élevé dans les établissements dépendants se traduit par un salaire annuel moyen supérieur de près de 9 % en 2011 : 32 300 euros contre 29 700 euros.

## Le Limousin rayonne au-delà de ses frontières

Si la région est plutôt moins dépendante, les entreprises ou groupes locaux affichent, en revanche, une véritable ouverture sur l'extérieur de la région. Parmi les 87 100 salariés du secteur marchand des entreprises dont le siège est limousin, 12 500 sont localisés en dehors de la région. Ce « taux de contrôle » égal à 14,3 %, situe la région juste en dessous de la moyenne de province. Hormis l'Île-de-France, le rayonnement des entreprises limousines concerne plus particulièrement l'Aquitaine et le Poitou-Charentes qui rassemblent respectivement 15 % et 11 % de ces emplois (figure 5).

Quelques entreprises limousines manifestent un degré élevé d'ouverture vers l'extérieur. De ce point de vue, Legrand demeure la figure de proue de celles qui rayonnent au-delà des frontières, avec des implantations réparties sur plusieurs continents. ■

## Champ de l'étude

Il comprend les effectifs salariés (hors administration, hors intérim et hors agriculture) des établissements du système productif marchand non agricole.

## Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- Le dispositif **Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- **Connaissance locale de l'appareil productif** (Clap) au 31 décembre 2011. Clap permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés ainsi que les sièges sociaux ;
- Le **fichier Lifi (base de données sur les liaisons financières)** est issu d'une enquête. La source Lifi permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, ainsi que la localisation de la société définie comme tête de groupe.

## Définitions

**L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

**L'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

**Centre de décision** : si l'entreprise ne possède qu'un seul établissement, alors cet établissement constitue le centre de décision de l'entreprise. Sinon, l'entreprise définit parmi ses établissements un établissement principal, ou siège social. Si l'entreprise n'appartient pas à un groupe, ce siège social est le centre de décision de l'entreprise.

Si l'entreprise appartient à un groupe, le centre de décision est le siège social de l'entreprise qui contrôle les autres. Ce centre de décision peut éventuellement être situé à l'étranger pour les groupes.

**Taux de dépendance de la zone** : rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone.

Insee Limousin  
29 rue Beyrand  
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :  
Yves Calderini

Rédacteur :  
Claude Mallemanche

Mise en page :  
Valérie Michard

Impression :  
Sotiplan - Limoges

ISSN 2416-9307 (version papier)  
ISSN 2416-9730 (version numérique)  
© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- « Deux emplois picto-charentais sur cinq dépendent de centres de décisions extérieurs à la région », Insee Analyses Poitou-Charentes, n°13, avril 2015
- « Près d'un salarié limousin sur deux travaille dans une grande entreprise ou une ETI », Publication électronique, Insee Limousin, avril 2013

